

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES

2025

LE PAYS AJACCIEN

Ajaccio, Afa, Alata,
Appietto, Cuttoli-Corticchiato,
Peri, Sarrola-Carcopino,
Tavaco, Valle-di-Mezzana,
Villanova

COMPÉTENCES

Aménagement, Développement économique,
Environnement, Politique de la ville,
Habitat, Social

Sommaire



01. 2025, en un clin d'œil	07
02. Une agglomération dynamique	17
• Carte et chiffres clés.....	18
03. Une agglomération entreprenante	21
• Entrepreneuriat et attractivité du Pays Ajaccien	22
• Ruralité, agriculture et circuits courts.....	27
• Mission Gestion de Projets Europe et Audit.....	29
04. Une agglomération solidaire	31
• Habitat	32
• Développement social	36
05. Une agglomération durable	41
• Mobilité.....	42
• Aménagement et planification	50
• Transition énergétique et écologique	52
• Réduction, tri et valorisation des déchets	56
• Eau.....	59
• Assainissement collectif	60
• Assainissement non collectif	61
• Eaux pluviales.....	62
6. Des moyens pour agir	65
• Les finances.....	66
• Les ressources humaines	67
• L'activité des services ressources.....	70
7. Vie institutionnelle	75
• Les élu (e) s.....	76
• La gouvernance.....	78

Édito



Agir aujourd'hui, préparer demain

Dans un contexte marqué par des incertitudes économiques, sociales et environnementales, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien poursuit avec détermination son engagement au service du territoire et de ses habitants.

L'année 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle aura été une année d'actions concrètes, de projets structurants et de transformation. Malgré des contraintes financières accrues, nous avons fait le choix de maintenir un haut niveau de service public, d'investir pour l'avenir et d'accompagner au plus près les besoins des communes, des habitants et des acteurs économiques.

À travers ce rapport d'activités, c'est une vision claire qui se dessine : celle d'un territoire qui avance, qui s'adapte et qui construit son avenir avec ambition. Mobilités durables, développement économique, habitat, cohésion sociale, transition écologique : autant de politiques publiques qui traduisent une volonté forte de concilier attractivité, qualité de vie et solidarité.

L'année 2025 a notamment été marquée par la mise en service du téléporté Angelo, le renforcement de notre réseau de transports, la poursuite de nos investissements en matière d'eau et d'assainissement, ainsi que par de nombreuses actions en faveur de la transition écologique et du développement économique. Ces réalisations témoignent d'une CAPA en mouvement, capable de porter des projets d'envergure tout en restant proche des réalités du quotidien.

Ce rapport est aussi le reflet de l'engagement constant des élus et du professionnalisme des agents de la collectivité, dont l'implication permet chaque jour de concrétiser cette ambition collective.

Mais au-delà du bilan, l'année 2025 prépare déjà l'avenir. La CAPA s'engage aujourd'hui dans l'élaboration de son projet de territoire, véritable feuille de route pour les années à venir. Ce projet, en cours de finalisation, portera une vision partagée du développement du Pays Ajaccien et fixera les grandes orientations pour répondre aux défis qui s'annoncent.

Dans un contexte budgétaire contraint, il nous appartient de concilier responsabilité et ambition : maîtriser nos équilibres financiers, adapter notre niveau d'investissement et continuer à soutenir le développement du territoire. Ce cap exigeant repose sur des choix clairs et assumés, au service de l'intérêt général.

Plus que jamais, notre objectif est de construire un territoire durable, attractif et solidaire, capable de répondre aux attentes des habitants tout en anticipant les enjeux de demain.

Le Pays Ajaccien avance, avec exigence, lucidité et confiance.

Stéphane Sbraggia

Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays Ajaccien
Maire d'Ajaccio



Stéphane SBRAGGIA, *Président de la CAPA, Maire d'Ajaccio*





01. 2025,
en un clin d'œil

//////// Janvier



07 – Séminaire sur l'égalité hommes-femmes- Maison de quartier des Cannes



21 – Atelier du CIAS, la Parent'aise à la Maison de Quartier des Cannes



28 – Signature du partenariat CAPA / Centre de recherche agronomique de Corse / INRAE
Promotion de l'agriculture et de l'alimentation durable.



16 – Travaux téléporté : installation d'un portique de sécurité au rond-point du centre commercial de la rocade



22 – Atelier du CIAS, la Parent'aise sur le thème du massage bébé



29 – Travaux téléporté : préparation du déroulage du câble ! Étape importante : mise en place d'une cordeline entre les gares N°3 du Stiletto et N°4 de Mezzavia



18 – Thé dansant et galette des rois à Alata avec le CIAS



27 – Thé dansant et galette des rois au centre social et culturel de Peri avec le CIAS



//////// Février



06 – Trophée « Territoire Excellence numérique 5@ »



12 – Présentation aux usagers de la transformation des locaux du CIAS en un tiers-lieu inclusif



26 – La récré de Minnà et Missià avec le CIAS

//////// Mars



06 – Journée internationale des droits des femmes. Conférence sur les femmes-artistes avec le CIAS



07 – Journée internationale des droits des femmes. Rencontre et discussions sur la charge mentale



13 – Journée de l'audition avec le CIAS



14 – Atelier du CIAS, la Parent'aise à Sarrola sur le thème de la gestion des conflits



28 – Flocages des véhicules de portage de repas du CIAS avec les partenaires

//////// Avril



03 – Inauguration de la Cité Grossetti, pôle économique et numérique de Corse

//////// Avril



23 – La récré de Minna et Missia avec le CIAS



15 – Festival UNIQUES organisé par France Travail et la CAPA aux Cannes



20 – Google Ateliers Numériques à la Cité Grossetti / IA générative et cybersécurité

//////// Mai



13 – Lutte contre les incivilités



15 – Challenge de pétanque intergénérationnel Gaëtan Fanni à Sarrola Carcopino avec le CIAS



21 – Clôture et palmarès du festival des Mini-entreprises / Entreprendre Pour Apprendre (EPA)



14 – Quartiers numériques à la maison de quartier des Cannes



16 – Festival de la Méditerranée. Journée de sensibilisation à la Citadelle pour les CM2 et les 6^e



21 – Nettoyage de la plage de Lava avec l'association Corsica Clean Nature



23 – Festival de la Méditerranée. L'art à l'honneur



28 – Visite de chantier du pôle multimodal de Mezzana

//////// Juin



03 – Journée portes ouvertes aux Espaces Tests Agricoles



04 – Temps d'échange à Bodiccione avec le CIAS et le CIDFF Corse-du-Sud



05 – Colloque sur l'habitat des seniors



06 – Inauguration de la résidence HLM des Jardins de Cavone



12 – Fête de l'Environnement (Acqua Linda) au Centre socio-culturel de Peri



18 – Réunion sur l'entrée de ville en Mairie d'Ajaccio



25 – Visite du quartier de Pietralba dans le cadre de la politique de la ville



27 – 1^{er} bilan sur le Contrat de Ville 2024-2030

////////// Juillet



10 – Signature de conventions entre le CIAS et divers clubs sportifs



10 – Réunion bilan sur le Conseil Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



17 – Chantier jeune à Valle-di-mezzana

////////// Août



05 – Ludothèque d'Ajaccio au city stade de Boddiccione



08 – Inauguration de la 2^{de} tranche « Forni è strette » à Peri



19 – Contrat de ville : Quartiers d'été aux Cannes et à Boddiccione



20 – Contrat de ville : visite du chantier éducatif « école de pétanque »

////////// Septembre



11 – Point sur les travaux du sentier de Villanova



18 – Remise des prix « Talents des cités » (BGE) à la Maison de quartier des Cannes



19 – MHD – journée d'information sur les Appel à projets copropriétés à la Mairie d'Ajaccio



01 – U Tragulinu di l'impiegu aux quartiers des Salines et Bodiccione



06 – Ouverture de la Semaine Bleue Impériale du CIAS



30 – Présentation de la permanence et des ateliers de proximité au Spaziu Josette Longchent à Bodiccione



03 – Thé dansant du CIAS au profit des Journées de la Marie-do



07 – Signature d'une convention de partenariat relative aux personnes sous main de justice

//////// Octobre



01 – Sortie en bateau avec l'association « U batelli per tutti » pour les seniors du CIAS



06 – Réunion avec les acteurs de l'agriculture à Valle-di-mezzana dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial



07 – Réunion du Comité de pilotage Natura 2000 avec les partenaires



10 – Semaine Bleue Impériale
Marche Nordique à
Appietto avec le CIAS



22 – L'ADEME à la rencontre
des entreprises pour les
accompagner dans la
transition écologique



14 – Conférence Action
Logement et les partenaires
à la Cité Grossetti



14 – Journée du Bien Vieillir en
Corse à la Cité Grossetti
avec le CIAS

//////// Novembre



06 – Signature de la charte
« Territoire 100% inclusif »



18 – 14^e semaine de l'Industrie
Visite des installations de la
société SGBC avec les élèves
du collège de Baleone et du
Lycée Jules Antonini



15 – Salon TecnulugiA à la Cité
Grossetti – Voir l'intelligence
artificielle autrement



07 – Présence de la Maison de
l'Habitat Durable à
l'évènement France
Rénov' Place Foch



18 – Inauguration du téléporté
Angelo



20 – Trophées 2025 « IoT
Business Hub » - Prix de
l'Amélioration du Cadre
de Vie et Grand Prix

///////// Décembre



21 – Ouverture du Marché de Noël d'Appietto



22 – 22^e édition du Marché des Jeunes au Palatinu organisé par le CIAS



24 – Réunion sur l'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours » dans les quartiers de Bodiccione et la Mandarina avec le CIAS



03 – Réunion publique avec les habitants des quartiers de l'Octroi, Sainte-Lucie et Saint-Jean



04 – Solidarité et partage avec le CIAS : soutien aux familles, aînés à l'honneur, repas de Noël...



06 – Stand des bénévoles du CIAS en soutien au Téléthon place Foch



07 – Arbre de Noël Ville / CAPA à la place Campinchi



17 – Semaine Européenne de Recyclage des Déchets place Jean Casili



23 – Livraison des repas de Noël auprès des bénéficiaires par le service de portage de repas du CIAS





02. Une agglomération dynamique

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien en 2026



LE TERRITOIRE ET SA POPULATION

1^{ère} intercommunalité de Corse
94 135 habitants
10 communes
292 km²









03. Une agglomération entrepreneante

3

pôles de compétitivité
mobilisés

1

projet européen
structurant (SPORT
ACT)

1,32 M€

de budget total pour
SPORT ACT

1

guichet unique dédié à
l'efficacité énergétique
des entreprises en cours
de déploiement
(financement ADEME
à 80 %)

1

poste dédié
(technicien énergie)

En 2025, la CAPA confirme son rôle moteur dans le développement économique du territoire. En renforçant son attractivité et en accompagnant les entreprises à chaque étape de leur développement et la structuration de filières, elle soutient une croissance durable, créatrice d'activités et d'emplois. Cette dynamique s'appuie sur l'innovation, la proximité et une meilleure valorisation des ressources locales.

ENTREPRENARIAT ET ATTRACTIVITÉ DU PAYS AJACCIEU

Accompagner l'implantation et le développement des entreprises, développer l'économie de proximité, améliorer la compétitivité des entreprises et rendre attractif le Pays Ajaccien, sont les priorités fixées par la CAPA en matière de développement économique. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur son opérateur économique, la SPL M3E, et sur un écosystème partenarial structuré.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE

STIMULER L'EXCELLENCE

En 2025, la CAPA a renforcé les filières stratégiques du territoire en s'appuyant sur les pôles de compétitivité (énergie, naturalité, économie bleue). Ce travail a permis de mieux connaître le tissu économique local et d'accompagner des projets innovants. Parallèlement, la collectivité a mobilisé des financements européens à travers le projet SPORT ACT, en structurant des partenariats et en préparant plusieurs actions en faveur de la filière sportive. Ces travaux portent notamment sur l'accompagnement des entreprises (scouting et coaching), l'expérimentation d'espaces dédiés à l'innovation et au développement entrepreneurial — dont un projet de base nautique estivale à proximité de la place Miot — ainsi que sur

l'organisation d'un festival visant à valoriser le sport comme levier de développement économique, de cohésion sociale et de transition environnementale.

Dans cette dynamique, la CAPA a également été retenue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt PACTE Entreprises de l'ADEME, pour la mise en place d'un guichet unique dédié à l'efficacité énergétique. Ce dispositif, en cours de déploiement, vise à informer, orienter et accompagner les entreprises du territoire dans leurs démarches de transition énergétique, à travers un appui technique individualisé.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LA CAPA

La CAPA a poursuivi sa stratégie de valorisation du territoire à travers la future création d'une marque territoriale et la structuration d'une offre foncière économique lisible.

Le programme « Territoire d'Industrie » a été consolidé, avec des actions de sensibilisation auprès des jeunes : 168 élèves ont participé à 12 visites d'entreprises et ateliers pédagogiques, contribuant à promouvoir les métiers industriels.

Par ailleurs, la CAPA a soutenu le commerce de proximité, notamment via l'ouverture dominicale encadrée à Ajaccio, et accompagné plusieurs événements économiques et touristiques (rallye du Pays Ajaccien, festival de la BD, salon de l'emploi), participant au rayonnement du territoire

1

marque territoriale en cours de création

168

élèves sensibilisés aux métiers de l'industrie

12

visites d'entreprises organisées

Près de **50 %**
de jeunes filles
participantes

12

dimanches d'ouverture autorisés à Ajaccio

TROIS ÉVÉNEMENTS SOUTENUS :

Rallye du Pays Ajaccien

15 000 €

Festival BD :

19 000 €

A Fiera di l'Impiegu :

5 000 €

39 000 €

de subventions attribuées.

1

règlement d'aides à l'immobilier adopté

30 000 €

d'aide directe attribuée (projet SAS César)

823 563 €

de projet total accompagné

252 000 €

d'aides via la M3E

40

postes de travail (hébergement entreprises)

60

postes de travail (accompagnement entrepreneurial)

1

base de données foncière créée

2

outils numériques de recensement mis en ligne

1

charte avec les agences immobilières adoptée

FAIRE DU FONCIER UN ENJEU ECONOMIQUE PRIORITAIRE

En 2025, la CAPA a structuré une stratégie pour répondre aux besoins des entreprises tout en maîtrisant la consommation d'espace.

Un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises a été adopté afin de soutenir les projets créateurs d'emplois. Des aides concrètes ont été attribuées, notamment pour l'implantation d'une nouvelle activité à Peri.

La CAPA s'appuie également sur la SPL M3E pour proposer des solutions d'hébergement (bureaux, coworking) et un accompagnement personnalisé des entreprises.

Enfin, une base de données du foncier économique a été créée pour mieux identifier les locaux disponibles et faciliter la mise en relation entre offre et demande.



CONSACRER L'INNOVATION COMME L'ADN DE L'ACTION PUBLIQUE

La CAPA a renforcé ses partenariats avec les acteurs de l'innovation pour accompagner les entreprises du territoire (Collectivité de Corse, ADEC, INIZIA, M3E, Université de Corse, chambres consulaires, etc.)

L'année 2025 a été marquée par une expérimentation majeure avec l'entreprise ACWA Robotics, spécialisée dans l'inspection des réseaux d'eau. Ce projet a donné lieu au premier marché public innovant en Corse, en partenariat avec l'incubateur INIZIA, avec des tests en conditions réelles sur le territoire, illustrant la capacité de la CAPA à soutenir des solutions technologiques au service des politiques publiques.

FAIRE DE LA PROXIMITÉ UNE PLUS-VALUE DE L'ACTION CAPA

La CAPA s'est affirmée comme un interlocuteur de proximité pour les entreprises. Elle a développé sa communication via les réseaux sociaux (plus de 16 000 vues en 2025) pour diffuser informations, appels à projets et conseils pratiques.

Des actions de sensibilisation ont été menées sur des thématiques clés comme la cybersécurité ou la transition écologique, ainsi que des événements et webinaires en partenariat avec les acteurs locaux.

Le Plan Cyber CAPA a ainsi permis d'accompagner les entreprises face aux risques numériques, avec des actions concrètes de sensibilisation et des expérimentations menées avec des partenaires institutionnels.



723 entrepreneurs se sont abonnés à la page LinkedIn

44 chefs d'entreprises du Pays Ajaccien ont pu accéder à une information précise sur les Appels à Projets lancés par l'ADEC et rencontrer les services instructeurs de l'ADEC ainsi que les chargés d'affaires des Chambres Consulaires.

4 dossiers de candidature ont été déposés par 4 entreprises à la suite de cet événement,

1 entreprise a bénéficié de l'aide sollicitée, deux dossiers sont toujours en cours d'instruction et un dossier a fait l'objet d'une réorientation par l'ADEC.

- Action de sensibilisation au covoiturage **15 000 €**
- Cyber sécurité : Plan Cyber CAPA **25 000 €**
- Conventions partenariats **30 000 €**

315 060 €

de subventions ESS
(2023-2025)

Environ **100**
personnes
accompagnées en
2025

Environ ~ **50**
entreprises créées

4 structures
partenaires mobilisées

41 mini-entreprises
créées

649 élèves
impliqués

50 actions prévues
sur 2025-2027

37 établissements
concernés (écoles,
collèges, lycées)



VALORISER L'ENTREPRENEURIAT SOUS TOUTES SES FORMES

La CAPA a poursuivi son soutien à l'entrepreneuriat, notamment via l'économie sociale et solidaire (ESS). En 2025, ce dispositif a permis d'accompagner une centaine de personnes et de créer une cinquantaine d'entreprises.

Elle s'appuie sur des partenaires spécialisés pour accompagner les porteurs de projets à chaque étape (création, développement, insertion).

Par ailleurs, la CAPA encourage l'esprit d'entreprendre chez les jeunes grâce à son partenariat avec Entreprendre pour Apprendre : en 2025, 649 élèves ont participé à des projets de mini-entreprises, favorisant la découverte du monde économique et le développement des compétences entrepreneuriales.

RURALITÉ, AGRICULTURE ET CIRCUITS COURTS

En 2025, la CAPA confirme son rôle clé dans le développement rural du Pays Ajaccien : soutien à l'agriculture locale et aux circuits courts, accompagnement de porteurs de projets, future légumerie... Le territoire séduit aussi de plus en plus de visiteurs, tandis que la CAPA renforce son engagement pour l'environnement et la transmission des savoirs.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE

SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET STRUCTURER LES CIRCUITS COURTS

En 2025, la CAPA a poursuivi son accompagnement des porteurs de projets agricoles grâce à l'espace-test du Pays Ajaccien, favorisant l'installation progressive de nouvelles activités. Les circuits courts confirment leur dynamique, notamment avec le distributeur de Mezzana qui a dépassé les 2 000 produits vendus. Parallèlement, le projet de légumerie franchit de nouvelles étapes, avec des études abouties et une mise en service prévue en 2026, afin de renforcer la transformation et la valorisation des productions locales.

ESPACE TEST AGRICOLE

2 porteurs de projet accueillis (sur 4 places).

2000 produits vendus via le distributeur de Mezzana

1 projet de légumerie (220 m²) livraison prévue en 2026 à la ZAE de Mezzana





VALORISER LE TERRITOIRE ET SES PATRIMOINES

La fréquentation des sentiers patrimoniaux connaît une forte progression, avec plus de 82 000 randonneurs en 2025, confirmant l'attractivité du territoire.

De nouveaux projets d'aménagement sont engagés, notamment la création de sentiers et la mise en valeur du patrimoine local. Les actions de sensibilisation, comme les ateliers des savoir-faire ruraux ou les initiatives pédagogiques, contribuent à renforcer le lien entre habitants, culture et territoire.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET TRANSMETTRE LES SAVOIRS

La CAPA renforce son engagement en faveur de la biodiversité avec le lancement de l'atlas intercommunal, construit en lien avec les habitants. Les interventions sur les espaces naturels se sont intensifiées, garantissant l'entretien et la valorisation durable des sites. Enfin, les actions de sensibilisation et de transmission des savoirs participent à ancrer durablement les enjeux environnementaux et agricoles auprès du grand public.



LA MISSION GESTION DE PROJETS-EUROPE ET AUDIT

En 2025, la Mission Europe / Audit a renforcé son rôle d'appui stratégique en accompagnant les projets de la collectivité, en mobilisant des financements européens et en sécurisant les procédures administratives. Elle contribue ainsi à la qualité et à la cohérence de l'action publique, en lien étroit avec les opérateurs de la CAPA.

ACCOMPAGNER LES PROJETS ET MOBILISER LES FINANCEMENTS

La mission assure une veille active sur les fonds européens et accompagne les services et partenaires dans le montage de leurs projets, notamment sur INTERREG SPORT ACT. Elle appuie également la structuration et la sécurisation des projets.

ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS DE LA CAPA

La Mission assure l'interface avec les opérateurs (CIAS, M3E, OIT) pour garantir la cohérence des actions et le suivi des projets, avec un accompagnement renforcé du CIAS en 2025.

3

opérateurs accompagnés

1

rôle d'interface stratégique

1

pilotage renforcé des financements et conventions d'objectifs





04. Une agglomération solidaire

10 M€

mobilisés sur 5 ans pour soutenir la production de logements sociaux et la rénovation de l'habitat privé.

674

logements sociaux produits entre 2020 et 2025.

339

logements sociaux par an programmés d'ici à 2030

40%

de logements très sociaux (PLAI) dans la programmation.

70%

des habitants éligibles au logement social

3 000

demandeurs de logements sociaux sur le territoire.

En 2025, la CAPA a poursuivi son engagement en faveur d'un territoire plus solidaire, en agissant à la fois sur les conditions d'habitat et sur la cohésion sociale. Face aux tensions sur le logement et aux besoins croissants d'accompagnement des habitants, elle renforce des politiques de proximité, d'équité territoriale et de soutien aux parcours de vie.

HABITAT

En 2025, la CAPA est entrée dans une phase pleinement opérationnelle de sa politique locale de l'habitat. Entre déploiement du troisième Programme Local de l'Habitat, accompagnement des demandeurs de logement social, observation des dynamiques du marché et montée en puissance de la Maison de l'Habitat Durable, la collectivité affirme sa volonté d'apporter des réponses concrètes, durables et adaptées aux besoins du territoire.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE

STRUCTURER UNE POLITIQUE DE L'HABITAT A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

L'année 2025 marque le lancement opérationnel des premières actions du troisième Programme Local de l'Habitat (2024-2029). La CAPA a engagé plusieurs chantiers prioritaires : territorialisation des objectifs de production de logements, structuration d'une stratégie foncière, amélioration de la qualité résidentielle et accompagnement des bailleurs sociaux. Cette dynamique permet de mieux adapter les réponses aux besoins des ménages et aux réalités du Pays Ajaccien.

MIEUX ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS ET MIEUX CONNAITRE LES BESOINS

La CAPA a poursuivi le déploiement du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur, avec



un accueil coordonné autour du Lieu Commun du CIAS et des outils d'information harmonisés. En parallèle, elle a renforcé ses outils d'observation, avec le déploiement d'un observatoire du parc locatif social et la poursuite de l'Observatoire Local des Loyers, afin d'objectiver les tensions du marché et de mieux orienter l'action publique.

75%

de la demande
départementale
concentrée sur la CAPA.

86%

des attributions
départementales
réalisées sur la CAPA.

11,9 €/m²

de loyer médian dans le
parc privé.

13,4 €/m²

de loyer de marché
91 202 habitants sur
le territoire.

+1,43%

de croissance
démographique
annuelle moyenne entre
2015 et 2021.

94 135 habitants
sur le territoire.

+1,43%

de croissance
démographique
annuelle moyenne entre
2015 et 2021.

1 619

rendez-vous en 2024,
contre 1 454 en 2023
et 518 en 2022.

735

actes
d'information et de
conseil réalisés.

577

projets de rénovation
suivis 21 études
énergétiques réalisées.

6

Études de
prédimensionnement
photovoltaïque
réalisées.

16

agences immobilières
et syndicats partenaires.

22

copropriétés
accompagnées.

69

actes de conseil en
copropriété.

44

candidatures reçues à
l'appel à projets
copropriétés.

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DE L'HABITAT AVEC LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE

En 2025, la Maison de l'Habitat Durable a confirmé son rôle de service public de proximité pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation et de transition énergétique. Elle a poursuivi son activité de conseil, déployé de nouveaux outils techniques et porté un nouveau règlement d'aides à l'amélioration de l'habitat privé. L'appel à projets destiné aux



Avant

copropriétés a rencontré un fort succès, révélant l'importance des besoins sur le territoire. Ouvert à l'ensemble du territoire, il prévoit un soutien exceptionnel aux études, dont des audits globaux, et un cumul inédit des aides pour les futurs travaux, grâce à l'addition des financements nationaux, régionaux et communautaires. Alors que le règlement permet de soutenir dix copropriétés, 44 candidatures ont été reçues, révélant un intérêt sans précédent.

10

copropriétés pourront être soutenues une douzaine de dossiers déposés en un mois pour MaPrimeAdapt'.

7 118 109 €

de subventions versées entre 2014 et 2025

1 808

logements sociaux aidés sur la CAPA entre 2014 et 2025



Après

45 porteurs de projets soutenus.

250 000 € de dotation globale mobilisés.

50 % des actions financées relèvent de nouvelles initiatives.

40 à 60 % du temps des équipes consacré au terrain et au partenariat.

100 % des créneaux hebdomadaires des locaux de Bodiccione occupés par des partenaires.

75 personnes accueillies et accompagnées au Spaziu Josette Longchent.

32 personnes intégrées au dispositif Territoire Zéro Non-Recours.

60 demandes de soutien traitées.

20 actions d'aller-vers menées sur le quartier.

85 orientations vers des partenaires externes.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

En 2025, la CAPA a renforcé son action en faveur de la cohésion sociale, de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics les plus fragiles. À travers la Politique de la Ville, la santé, l'insertion, la prévention et l'action sociale de proximité, elle consolide une réponse territoriale plus coordonnée, plus lisible et plus proche des habitants.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE

CONSOLIDER LA POLITIQUE DE LA VILLE ET L'ANIMATION DE PROXIMITÉ

L'année 2025 marque une montée en puissance du Contrat de Ville 2024-2030, avec un pilotage renforcé, un accompagnement plus étroit des porteurs de projets et une meilleure structuration des actions dans les quartiers prioritaires. Cette dynamique s'est traduite par l'ouverture du Spaziu Josette Longchent à Bodiccione, pensé comme un véritable tiers-lieu social de proximité, réunissant services, médiation et accompagnement des habitants.



FAVORISER L'INSERTION ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE

La CAPA a poursuivi son engagement pour une économie plus inclusive, en soutenant l'Économie Sociale et Solidaire, les chantiers d'insertion, l'accès à l'emploi dans les quartiers prioritaires et l'accompagnement des jeunes avec la Mission Locale. La Convention Territoriale Globale a également poursuivi son déploiement pour mieux structurer les services aux familles, à l'enfance et à la parentalité à l'échelle intercommunale.



1

chantiers d'insertion mis en œuvre sur la période 2023-2025.

3

associations porteuses mobilisées.

615 000 €

engagés sur 3 ans pour les chantiers d'insertion.

9

porteurs de projets soutenus dans le cadre de l'axe « Travailler et Entreprendre » 57 000 € mobilisés pour cet axe en 2025.

60 000 €

d'engagement sur 3 ans pour la Mission Locale.

1

centre social renouvelé à Peri.

1

agrément centre social accordé à l'EVS de Pietralba.

2

locaux Ville-CAPA ouverts à Bodiccione.

11 actions financées au titre de la prévention précoce et de la récidive.

85 000 € mobilisés pour ces actions.

10 actions financées pour la protection des personnes vulnérables.

65 000 € mobilisés pour cette priorité.

2 personnes accompagnées dans le cadre de travaux d'intérêt général.

40 000 € mobilisés pour l'appel à projets CLSM-A 2025-2026.

38 rencontres partenariales organisées 13 groupes de travail thématiques réunis.

400 à 500 bénéficiaires touchés par les premières actions.

1 poste de coordination dédié au CLSM-A.

STRUCTURER LES POLITIQUES DE SANTÉ, DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

En 2025, la CAPA a poursuivi la structuration de ses politiques de prévention, de santé et de sécurité. Le CISPd a soutenu de nombreuses actions en matière de prévention de la délinquance, de protection des personnes vulnérables et de prévention de la récidive. En parallèle, la préfiguration du Conseil Local en Santé Mentale et Addictions (CLSM-A) a constitué une avancée majeure, avec une gouvernance partagée et le lancement des premières actions sur le territoire.





FAIRE DU CIAS UN PILIER DE LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

Le CIAS confirme en 2025 son rôle d'opérateur social central de la CAPA. Par son action en matière d'accès aux droits, d'accompagnement social, de soutien aux familles, de services de proximité et de lutte contre l'isolement, il apporte des réponses concrètes aux besoins des habitants sur l'ensemble du territoire, y compris dans les communes rurales.

2 131

familles accompagnées.

+ de 4 000

entretiens réalisés.

+ de 9 000

actions sociales menées.

749

dossiers examinés en commission permanente.

254

aides d'urgence attribuées.

+ de 1 000

bénéficiaires concernés par les actions de lien social et d'animation territoriale.





05. Une agglomération durable



LE TÉLÉPORTÉ ET PARKING RELAIS

53 805

voyages du 20 octobre
au 31 décembre 2025.

706

passages par jour avec
une fréquentation plus
élevée en semaine.

45%

des validations
à Saint-Joseph.

37% des

validations à Mezzavia.

16% des

validations au Stiletto.

102 215 € TTC

de recettes sur les
titres unitaires.

20 443 titres

vendus.

115

places de stationnement
au parc relais de
Saint-Joseph.

1

liaison piétonne
sécurisée vers le centre
hospitalier.

Face aux défis climatiques et à la croissance du territoire, la CAPA poursuit en 2025 la structuration d'un modèle de développement plus sobre, résilient et respectueux de son environnement. Mobilités décarbonées, aménagement maîtrisé, gestion des ressources, transition énergétique et amélioration des services essentiels : l'ensemble des politiques publiques converge vers un même objectif, concilier attractivité du territoire et qualité de vie des habitants.

Portée par des projets structurants et des investissements durables, l'agglomération affirme ainsi son engagement en faveur d'une transition écologique concrète, au plus près des usages et des besoins du quotidien.

MOBILITÉ

En 2025, la CAPA franchit une étape décisive dans la transformation des mobilités sur le territoire. Face aux enjeux de congestion, d'accessibilité et de transition écologique, elle déploie une offre de transport plus diversifiée, plus performante et plus durable. Téléphérique urbain, intermodalité, transports collectifs et mobilités actives : l'agglomération structure progressivement une organisation des déplacements plus fluide et mieux adapté aux besoins des habitants.





PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE

UN NOUVEAU PILIER DES DÉPLACEMENTS : LE TÉLÉPORTÉ ANGELO ET LE PÔLE DE SAINT-JOSEPH

Mis en service le 18 octobre 2025, le téléphérique urbain Angelo constitue une avancée majeure pour le territoire.

Adapté à la topographie ajaccienne, il relie efficacement les principaux pôles de vie et s'intègre dans un véritable hub de mobilités à Saint-Joseph.

Ce nouvel équipement s'impose progressivement comme un pilier de l'offre de transport, en facilitant les déplacements du quotidien, notamment entre les zones d'habitat, les équipements publics et les zones d'emploi.

Entre octobre et décembre 2025, il a enregistré 53 805 voyages, confirmant son appropriation progressive par les usagers. La fréquentation se concentre principalement sur les gares de Saint-Joseph et de Mezzavia, ce qui souligne leur rôle structurant dans les déplacements quotidiens.

LES BUS

**+
1 000 000** km
parcourus.

Ligne

11

- Fréquence : 15 min
(jour) / 30 min
(soir & dimanche)
- Amplitude :
6h30 – 22h00

10

nouveaux bus (livrés
2026).

Mise en place de la
priorité aux feux.

UN PROJET URBAIN INTÉGRÉ : LE FUTUR PARC URBAIN DE SAINT-JOSEPH

La transformation des mobilités s'accompagne d'une requalification plus large du secteur de Saint-Joseph. La CAPA porte ainsi un projet de parc urbain de 8 ha visant à transformer un espace stratégique en un lieu de vie accessible, paysager et intégré aux nouvelles mobilités.

Ce futur parc participe à la requalification de l'entrée de ville et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il s'inscrit dans une approche globale associant mobilités, environnement et usages du quotidien, en lien direct avec le téléporté et les aménagements intermodaux.



UN RÉSEAU DE BUS RENFORCÉ ET PLUS PERFORMANT

Le réseau Muvistrada demeure l'ossature des déplacements quotidiens sur le territoire. En 2025, il a parcouru plus d'un million de kilomètres. L'année est marquée par la création de la ligne 11, pensée comme une ligne structurante entre l'aéroport, Saint-Joseph et le centre-ville. Elle améliore la desserte des grands équipements, des quartiers d'habitat et du cœur de ville, tout en jouant un rôle de rabattement vers



le téléporté Angelo. Cette évolution s'accompagne de la mise en place du nouveau terminus des bus au niveau de l'avenue Jean-Jérôme Levie. Ce nouvel équipement doit devenir un point structurant de l'organisation du réseau et un levier d'amélioration de la régularité de l'exploitation.

En parallèle, la CAPA poursuit la modernisation du parc et des conditions de circulation des bus, avec l'acquisition de dix nouveaux véhicules et la préparation d'un dispositif de priorité aux feux. Parallèlement, la modernisation du réseau se poursuit avec le renouvellement du parc de bus et la mise en place de dispositifs améliorant la régularité.



268

arrêts sur le réseau urbain.

70%

d'arrêts accessibles ou satisfaisants.

45%

d'arrêts pleinement accessibles.

75

abris scolaires installés.

UN RÉSEAU PLUS ACCESSIBLE ET PLUS INCLUSIF

La CAPA poursuit la mise en accessibilité de son réseau, avec une amélioration progressive des arrêts et des conditions d'usage pour tous les publics. À la fin de l'année 2025, près de 70 % des 268 arrêts du réseau urbain sont accessibles ou présentent un niveau de service satisfaisant, dont environ 45% pleinement accessibles. Cette progression bénéficie directement aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux familles. Les interventions sont désormais conduites de façon territorialisée, en priorisant les arrêts les plus fréquentés et les secteurs structurants.

Dans les communes rurales, la CAPA améliore également les conditions d'attente des élèves grâce au déploiement et à l'entretien des abris scolaires.



DES TRANSPORTS SCOLAIRES STABILISÉS, MODERNISÉS ET MIEUX CONNECTÉS

La CAPA organise les transports scolaires en coordination avec les Chemins de Fer de la Corse et la Collectivité de Corse. En 2025, ce service a concerné près de 2 000 élèves, répartis sur 45 lignes desservant 21 établissements scolaires. La gestion automatisée de la ligne ferroviaire Ajaccio-Mezzana et l'entrée en service du téléporté ont renforcé l'intermodalité du dispositif, notamment pour les trajets domicile-travail et scolaires. La dématérialisation complète des procédures simplifie par ailleurs les démarches pour les familles et les établissements.

UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE QUI GAGNE EN COHÉRENCE

La navette maritime Muvimare confirme son rôle de maillon intermodal structurant, avec plus de 150 000 voyages en 2025. Son intégration à la billettique sans contact renforce la continuité entre les différents modes de transport. Le covoiturage, développé avec BlaBlaCarDaily, poursuit également sa montée en puissance.

TRANSPORTS SCOLAIRES

1 892

élèves transportés.

45 lignes scolaires.

21 établissements
desservis.

2,5 M€
de budget annuel.

1 250 € /élève
transporté.

NAVETTE MARITIME

150 995
voyages sur Muvimare.

35% de taux de
couverture financière.

COVOITURAGE

x3
entre novembre 2024 et
novembre 2025



1

Schéma Directeur Cyclable adopté en 2025. Objectif : x4 de part modale vélo.

6

grands itinéraires structurants identifiés.

4

projets de voies vertes portés par la CAPA.

460 000 €

d'études financées à 80 % (Fonds vert)

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS CYCLABLES ET STRUCTURER UN RÉSEAU À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

En 2025, la CAPA franchit une étape structurante dans le développement des mobilités cyclables avec l'adoption de son Schéma Directeur d'Aménagements Cyclables (SDAC). Cet outil stratégique vise à structurer un réseau continu et sécurisé à l'échelle intercommunale, en cohérence avec les politiques de mobilité existantes.

L'objectif est ambitieux : multiplier par 4 l'usage du vélo à court terme, en facilitant les déplacements du quotidien (domicile-travail, accès aux équipements) mais aussi les pratiques de loisirs et de tourisme.

Le schéma repose sur la création d'un réseau structurant organisé autour de plusieurs grands itinéraires, permettant de relier le littoral, les entrées de ville, les villages et les principaux pôles d'activités.

Parmi ces axes majeurs figurent notamment :

- > l'arc littoral autour du Golfe d'Ajaccio,
- > les connexions entre villages et centre-ville,
- > l'armature Est pour les déplacements quotidiens,
- > le canal de la Gravona, véritable colonne vertébrale cyclable du territoire.



En parallèle, la CAPA engage des projets concrets de voies vertes visant à sécuriser les déplacements et à favoriser l'intermodalité.

UNE MOBILITÉ PLUS CONNECTÉE ET UNE TARIFICATION TOURNÉE VERS LES USAGÉS



L'année 2025 marque une avancée importante dans la modernisation du service avec la mise en place d'une billettique sans contact sur l'ensemble du réseau. Ce dispositif facilite l'accès aux services, simplifie les parcours et renforce l'intermodalité entre bus, téléporté et navette maritime. Le déploiement du GPS embarqué et de l'application CAPA Move améliore également l'information voyageurs en temps réel.

La CAPA a en outre mis en place un tarif résident CAPA, destiné aux habitants, salariés et scolaires du territoire. Cette nouvelle politique tarifaire accompagne

la montée en puissance de l'offre de transport collectif, favorise le report modal et renforce l'équité territoriale.

UNE ORGANISATION RENFORCÉE POUR ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE DU SERVICE

Parallèlement à l'évolution de l'offre, la CAPA a engagé en 2025 une réorganisation approfondie de la SPL Muvitarra. L'objectif est d'adapter l'outil d'exploitation aux nouvelles exigences du service public de mobilité, de sécuriser l'exploitation et de mieux articuler les différents modes exploités. Cette évolution porte à la fois sur l'organisation interne, la planification de l'offre, les outils de suivi et la montée en compétence des équipes.

AMÉNAGEMENT ET PLANIFICATION

En 2025, la CAPA poursuit la structuration de son développement territorial en conciliant attractivité, sobriété foncière et qualité du cadre de vie. A travers ses actions en matière de planification, de stratégie foncière et d'aménagement des espaces, elle organise une croissance maîtrisée du territoire, en intégrant les enjeux environnementaux, les besoins en mobilité et les nouvelles formes d'urbanité.

STRUCTURER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AU SERVICE DU TERRITOIRE

La CAPA renforce en 2025 son approche stratégique du foncier, en s'appuyant sur une vision globale et anticipée des besoins du territoire. Ainsi, une veille active, une prospection ciblée et une expertise technique permettent de sécuriser les projets d'aménagement.

Cette démarche s'inscrit dans un objectif de maîtrise de l'espace, en cohérence avec les enjeux de sobriété foncière et de limitation de l'artificialisation des sols.

Parmi les actions marquantes, plusieurs acquisitions foncières ont été réalisées à proximité de l'aéroport afin d'anticiper la requalification de l'entrée de ville, mieux organiser les mobilités et favoriser

le report modal vers les transports collectifs. Ces terrains présentent un fort potentiel pour la création d'un parc relais et l'amélioration de l'intermodalité.



DÉVELOPPER DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT STRUCTURANTS

La CAPA s'engage dans des projets d'aménagement d'envergure visant à transformer durablement le territoire. Le projet d'entrée de ville ajaccienne constitue un exemple emblématique de cette ambition.

Aujourd'hui dominé par les infrastructures routières, ce secteur fait l'objet d'une réflexion globale visant à rétablir un lien entre la ville et le littoral, améliorer les mobilités et renforcer l'attractivité urbaine. L'année 2025 a permis de franchir une étape décisive avec la signature du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), associant la CAPA, la Ville d'Ajaccio, la Collectivité de Corse, l'État et la Chambre de Commerce. Cette démarche s'appuie sur une gouvernance partagée, des études techniques approfondies et une concertation avec le public.

PLANIFIER UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET INTÈGRE

La CAPA poursuit le développement de ses outils de planification afin d'assurer une cohérence entre les différents projets du territoire. Cette approche permet d'articuler les enjeux de mobilité, d'habitat, d'économie et d'environnement.

Les études engagées en 2025 (mobilité, sols, environnement) contribuent à affiner la connaissance du territoire et à préparer les projets futurs. Elles permettent notamment d'identifier les contraintes, d'anticiper les risques et de définir des orientations adaptées.

Cette planification s'inscrit dans une logique de long terme, visant à construire un territoire plus résilient et mieux organisé.

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET DE NOUVELLES FORMES D'URBANISATION

Face aux objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la

600 000 € HT

pour la première phase d'études.

1,5 M€ HT

estimés pour aboutir au programme.

Signature du PPA :
juillet 2025.

Concertation publique
engagée en 2025.

CAPA développe des approches innovantes pour optimiser l'usage du foncier existant. En 2025, elle engage notamment une étude sur le potentiel de surélévation des bâtiments, visant à mobiliser un foncier "vertical". Cette démarche permet de répondre aux besoins en logement et en activités économiques sans consommer de nouveaux espaces naturels, tout en favorisant la rénovation du bâti existant. Elle constitue une expérimentation ambitieuse, positionnant la CAPA comme un territoire innovant à l'échelle régionale et nationale.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

En 2025, la CAPA poursuit son engagement en faveur de la transition écologique, en agissant à la fois sur la gestion des milieux naturels, la prévention des risques et le développement des énergies durables. À travers une approche intégrée, elle concilie préservation des ressources, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS ET GÉRER LES RISQUES (GEMAPI)

La CAPA poursuit la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), en combinant interventions de terrain, aménagements hydrauliques et outils de planification pour réduire les risques et préserver les écosystèmes. En 2025, les services sont intervenus sur plusieurs secteurs pour réaliser des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau : débroussaillage, enlèvement d'embâcles, stabilisation des berges et amélioration des écoulements. Ces actions contribuent directement à limiter les risques en période de crue et à maintenir le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

La prévention des inondations repose également sur des aménagements hydrauliques structurants, notamment les bassins de rétention réalisés sur le territoire, qui permettent de stocker temporairement les eaux pluviales lors d'épisodes intenses et de réguler les écoulements





vers l'aval. Ces équipements, comme ceux de Peraldi ou d'Alzo di Leva, participent concrètement à la réduction des risques d'inondation dans les secteurs les plus exposés.

Par ailleurs, la CAPA a renforcé en 2025 son rôle de gestionnaire d'ouvrages de protection, avec la prise en charge du système d'endiguement de l'aéroport d'Ajaccio Napoléon Bonaparte. Cette responsabilité implique l'entretien, la surveillance et l'amélioration continue de ces infrastructures, essentielles pour la protection des biens et des personnes face au risque inondation.

La collectivité s'appuie également sur des dispositifs structurants, notamment le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), qui permet de coordonner à l'échelle intercommunale les actions de connaissance du risque, de prévention et d'aménagement. Dans ce cadre, des études sont engagées pour définir un programme global de travaux à l'échelle des dix communes.

Enfin, la CAPA renforce son action face au changement climatique à travers sa participation au projet européen Adaptwise, visant à anticiper les risques et à développer des solutions d'adaptation. Une zone pilote a notamment été mise en place sur la commune de Péri, permettant de tester des dispositifs innovants et de renforcer la résilience du territoire.

Ces démarches complémentaires permettent à la CAPA de structurer une politique globale, alliant gestion opérationnelle, aménagements structurants et innovation au service de la sécurité et du cadre de vie.



MIEUX CONNAITRE ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

La CAPA s'engage dans une meilleure connaissance et préservation de la biodiversité, en développant des actions concrètes d'inventaire et de sensibilisation.

En 2025, les services ont contribué à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore, permettant d'identifier les espèces présentes et les zones à protéger. Ces données viennent alimenter les outils de planification et orienter les projets d'aménagement. La collectivité a également mené des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, afin de mieux faire connaître les enjeux liés à la biodiversité et encourager les bonnes pratiques. À ce titre, la CAPA a organisé la Fête de l'environnement, un temps fort de rencontre et de pédagogie, réunissant habitants, partenaires et acteurs du territoire autour d'animations, d'ateliers et de temps d'échange.

Des partenariats ont été renforcés avec les acteurs locaux pour accompagner ces démarches et diffuser plus largement les enjeux environnementaux.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La CAPA poursuit sa stratégie de transition énergétique en développant les énergies renouvelables et en intégrant les enjeux de qualité de l'air dans ses politiques publiques.

En 2025, les services ont travaillé à :

- l'identification de sites favorables au développement du photovoltaïque,
- la structuration du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial),
- la prise en compte de la qualité de l'air dans les projets d'aménagement et de mobilité.

Une attention particulière est portée au secteur du Vazzio, identifié comme un point sensible en matière de qualité de l'air. Des actions de suivi, d'analyse et de coordination avec les partenaires sont engagées afin de mieux comprendre les sources de pollution et d'adapter les réponses publiques.

Parallèlement, la CAPA développe des actions concrètes pour promouvoir des pratiques plus durables. Le dispositif Acqua Linda, qui encourage l'utilisation de l'eau du robinet en alternative aux bouteilles plastiques, participe à la réduction des déchets et à la sensibilisation des habitants aux enjeux environnementaux du quotidien.

Ces démarches permettent de mieux intégrer les enjeux environnementaux dans les décisions et d'améliorer durablement la qualité de vie des habitants.



Chaque semaine, ce sont :

107

tournées pour les ordures ménagères.

71

tournées déchets valorisables.

33

tournées pour les encombrants 530 000 km parcourus.

33

conducteurs PL.

63

agents d'exploitation.

96

agents mobilisés (conducteurs et exploitation).

25

bennes à ordures ménagères + véhicules spécialisés.

4300

bacs roulants.

220

bornes d'apport volontaire.

RÉDUCTION, TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

En 2025, la CAPA poursuit la modernisation de son service de gestion des déchets, avec un double objectif : réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation. À travers l'optimisation des collectes, le développement du tri et des actions de sensibilisation, la collectivité agit concrètement pour améliorer le cadre de vie des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux et réglementaires.

UN SERVICE PUBLIC DE COLLECTE PERFORMANT ET STRUCTURÉ

La CAPA assure en régie la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire. Ce service repose sur une organisation structurée, mobilisant des moyens humains et matériels importants.



Chaque semaine, les équipes assurent de nombreuses tournées pour collecter les ordures ménagères, les déchets valorisables et les encombrants. En 2025, plus de 530 000 km ont été parcourus par les véhicules de collecte.

La collectivité poursuit également la modernisation de ses équipements, avec le renouvellement du parc de véhicules et l'amélioration des conditions de travail des agents.

OPTIMISER LES COLLECTES ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

En 2025, la CAPA engage une réorganisation progressive de la collecte afin de limiter les nuisances, améliorer la propreté urbaine et adapter le service aux spécificités du territoire.

Plusieurs actions concrètes ont été menées :

- > développement de la collecte en porte-à-porte en milieu rural (test à Alata et Villanova),
- > réduction de la fréquence de collecte des déchets non valorisables pour encourager le tri,
- > mise en place de points d'apport volontaire modernisés en centre urbain (Trottel),
- > remplacement des bacs visibles par des équipements plus intégrés et sécurisés.

Ces évolutions permettent de réduire les dépôts sauvages, limiter l'accès des déchets aux animaux et améliorer l'intégration paysagère.

Parallèlement, des campagnes régulières de lavage et désinfection des équipements ont été menées pour améliorer le cadre de vie des habitants.



LA COLLECTE DES DÉCHETS

43 320 tonnes
de déchets produites
(stable).

36%
de taux de
valorisation.

467 tonnes
de biodéchets (+12 %).

2 440 tonnes
d'emballages (+15 %).

REDEVANCE SPÉCIALE INCITATIVE

600
contrats soit 460K€
de recettes.

222
engagés dans la
collecte des
biodéchets.

92
bornes biodéchets
installées.

DÉVELOPPER LE TRI, DÉTOURNER LES DÉCHETS ET SENSIBILISER LES HABITANTS

La CAPA renforce ses actions pour améliorer les performances de tri et réduire la part de déchets enfouis, qui reste encore majoritaire.

En 2025, plusieurs actions concrètes ont été déployées :

- > extension de la collecte des biodéchets sur plusieurs quartiers,
- > installation de bornes dédiées et accompagnement des professionnels,
- > déploiement de la redevance spéciale incitative (RSI) pour les producteurs de déchets,
- > campagnes de communication sur le tri du verre et la réduction des déchets,
- > interventions de proximité menées par une équipe d'animateurs sur plusieurs communes.

Ces actions commencent à produire des résultats, avec une progression du tri, notamment sur les emballages et les biodéchets.



PRÉPARER LES ÉQUIPEMENTS DE DEMAIN

La CAPA participe, aux côtés du SYVADEC, au projet de création d'un centre de tri et de valorisation des déchets ménagers sur le site de Mezzana. Cet équipement structurant permettra à terme d'améliorer significativement la valorisation des déchets et de répondre aux obligations réglementaires en matière de réduction de l'enfouissement.

EAU POTABLE

En 2025, la CAPA poursuit sa mission essentielle de service public en garantissant une distribution continue d'une eau potable de qualité à l'ensemble des habitants. À travers des investissements structurants, l'entretien des réseaux et l'anticipation des besoins, la collectivité renforce la sécurisation de la ressource et la performance du service.

UN SERVICE STRUCTURÉ ET PERFORMANT

La CAPA assure l'ensemble de la chaîne de l'eau potable : captage, traitement, stockage et distribution. Ce service, exploité par Kyrnolia, repose sur des infrastructures importantes réparties sur l'ensemble du territoire.

La qualité de l'eau distribuée reste excellente, avec un niveau de conformité très élevé, garantissant la sécurité sanitaire des usagers.

SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU ET ANTICIPER LES RISQUES

L'année 2025 a été marquée par plusieurs événements nécessitant une forte réactivité des services. L'arrêt temporaire de l'alimentation de la ressource d'Ocana a conduit à la mise en place d'un pompage provisoire dans le Prunelli, garantissant la continuité du service.

Par ailleurs, l'effondrement du toit d'un réservoir à Villanova a nécessité une intervention rapide pour sécuriser le site, sans impact sur l'alimentation grâce à la redondance des installations. Ces situations illustrent la capacité d'adaptation du service face aux aléas techniques et climatiques.

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

48 500
abonnés.

5 millions de m³ d'eau
vendus 39 ressources
mobilisées.

65 réservoirs.

455 km
de réseau.

2 usines
de production.

Rendement : **83,7 %**

100 %
conformité physico-
chimique.

99,6 %
conformité
bactériologique.

466 m de réseau renouvelés.

6,7 km de nouveaux réseaux posés.

2 830 m d'interconnexion réalisés.

2 613 m en cours de réalisation.

Réhabilitation de plusieurs réservoirs et stations

LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

42 500 abonnés.

3,8 millions de m³ traités.

14 stations d'épuration.

61 stations de pompage.

211 km de réseau.

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES ET RENFORCER LE RÉSEAU

La CAPA poursuit la mise en œuvre de son schéma directeur en modernisant ses équipements et en renforçant le maillage du réseau.

En 2025, plusieurs réservoirs et stations ont été réhabilités afin d'améliorer leur fiabilité. Parallèlement, des travaux d'interconnexion ont été engagés pour sécuriser l'alimentation des communes déficitaires.

Le renouvellement et l'extension des réseaux permettent également d'accompagner le développement du territoire et d'améliorer la qualité du service.

MIEUX CONNAITRE LA RESSOURCE ET PRÉPARER L'AVENIR

La CAPA a engagé une étude sur le champ captant de Baleone afin d'identifier de nouvelles ressources en eau et sécuriser l'approvisionnement à long terme. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'anticipation face aux enjeux climatiques et à l'évolution des besoins du territoire.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En 2025, la CAPA poursuit l'amélioration de son service d'assainissement collectif, garantissant le traitement des eaux usées et la préservation du milieu naturel, en particulier du littoral. Les investissements engagés permettent de moderniser les réseaux et d'accompagner le développement du territoire.

UN SERVICE ESSENTIEL POUR LA QUALITÉ DU LITTORAL

La CAPA assure la collecte et le traitement des eaux usées, un enjeu majeur pour la protection de l'environnement et la qualité des eaux de baignade.

Le service repose sur un réseau structuré et plusieurs stations d'épuration, dont deux installations majeures à forte capacité.

DÉVELOPPER ET MODERNISER LES RÉSEAUX

En 2025, la CAPA a poursuivi ses efforts pour étendre et moderniser le réseau d'assainissement.

La mise en service du réseau du Cavalu Mortu constitue une avancée importante, permettant de supprimer des installations vétustes et d'améliorer le fonctionnement global. Les travaux d'extension se poursuivent également, notamment sur la plaine de Peri.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La CAPA assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif afin de garantir leur bon fonctionnement et de prévenir les risques sanitaires et environnementaux. Ce service de proximité contribue à la protection des milieux naturels et de la ressource en eau.

UN SERVICE DE CONTRÔLE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le SPANC accompagne les particuliers dans la conformité de leurs installations, en réalisant des contrôles à chaque étape : conception, réalisation et fonctionnement. La CAPA intervient également sur le territoire de la Communauté de Communes Spelunca Liamone, renforçant ainsi son rôle à l'échelle élargie.



1,1 km
de réseau renouvelé.

4,7 km
de nouveaux réseaux posés.

Mise en service du réseau du Cavalu Mortu.

Extension en cours sur la plaine de Peri.

LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

5 885
installations suivies.

93,7%
de conformité.

77 contrôles
de conception.

48 contrôles
de réalisation.

668
contrôles de fonctionnement.

21

opérations de curage.

62

enquêtes réseaux.

3

effondrements traités.

268 m de réseau
renouvelés.

25 m de nouveaux
réseaux posés.

EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales constitue un enjeu majeur pour limiter les risques d'inondation et accompagner le développement urbain. En 2025, la CAPA poursuit la structuration de cette compétence à travers la planification, l'entretien des réseaux et l'amélioration de la connaissance des ouvrages.

STRUCTURER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

En 2025, la CAPA poursuit la structuration de sa gestion des eaux pluviales afin de limiter le ruissellement et les risques d'inondation. Un règlement et un zonage ont été élaborés et soumis à enquête publique. Ils encadrent les projets d'aménagement pour réduire l'imperméabilisation des sols et favoriser l'infiltration des eaux.



ENTREtenir ET MODERNISER LES RÉSEAUX

La CAPA assure l'entretien et la modernisation des réseaux d'eaux pluviales afin de garantir leur bon fonctionnement et prévenir les risques d'inondation. En 2025, les équipes sont intervenues à travers des opérations de curage, d'inspection et de réparation, permettant d'identifier les dysfonctionnements et d'améliorer la performance des ouvrages. Des travaux de renouvellement et d'extension ont également été réalisés pour adapter les réseaux aux besoins du territoire.







06. Des moyens pour agir



LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

70,2 M€

pour le budget principal.

31,2 M€

pour le budget de l'environnement.

38,4 M€

pour le budget des transports.

4,5 M€

pour le budget de l'eau.

7,06 M€

pour le budget de l'assainissement.

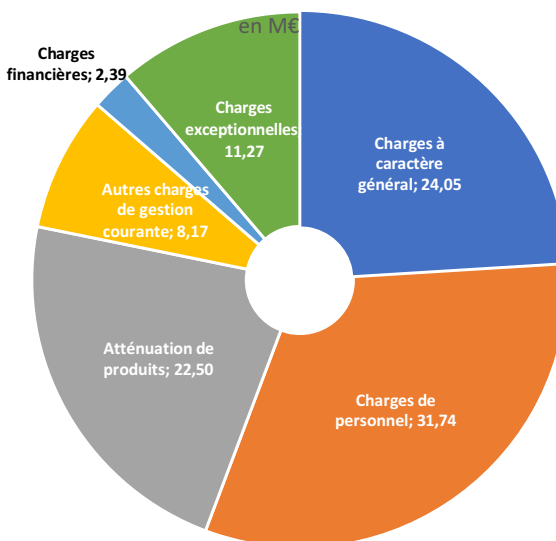
LES FINANCES

En 2025, la CAPA a mandaté 151,36 millions d'euros de dépenses réelles pour ses 5 budgets.

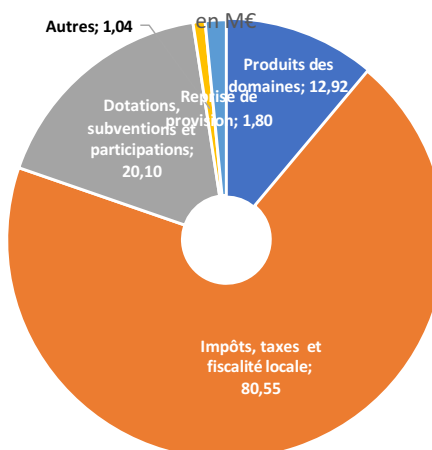
Un budget global ambitieux pour mieux répondre aux besoins des habitants et poursuivre les investissements nécessaires à un développement durable et apaisé du Pays Ajaccien.

Durant cette année, la CAPA a continué à investir pour améliorer la qualité du service rendu aux habitants, accroître l'attractivité économique du territoire, et en préserver les atouts environnementaux.

< Recettes de fonctionnement des 5 budgets en 2025 >



< Recettes de fonctionnement des 5 budgets en 2025 >



LES RESSOURCES HUMAINES

La CAPA a poursuivi le développement de sa politique de gestion des ressources humaines, en lien avec les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixée.

Structurée autour de cinq pôles, l'administration communautaire compte au 31 Décembre 2025 un effectif de 451 agents statutaires, répartis comme suit :

Catégorie hiérarchique	Agents statutaires (titulaires ou stagiaires)	Agents contractuels affectés sur un emploi permanent	Collaborateurs de cabinet	Total
catégorie A	79	25	3	107
catégorie B	48	10	0	58
catégorie C	281	5	0	286
Total	408	40	3	451

À ces 451 agents statutaires s'ajoutent 94 autres statuts (apprentis, contractuels agent remplaçant, saisonniers) répartis au 31/12/2025 comme suit :

Autres statuts	Nombre d'agents
Contractuels (Agents remplaçants)	51
Apprentis	6
Saisonniers/Occasionnels	37
Total	94

Structurée autour de quatre budgets, l'administration communautaire compte au 31 décembre 2025 la répartition suivante :

Sur le budget principal :

Catégorie hiérarchique	Agents statutaires (titulaires ou stagiaires)	Agents contractuels affectés sur un emploi permanent	Collaborateurs de cabinet	Total
catégorie A	69	24	3	96
catégorie B	43	9	0	52
catégorie C	116	2	0	118
Total	228	35	3	266

Autres statuts	Nombre d'agents
Contractuels (Agents remplaçants)	4
Apprentis	6
Saisonniers/Occasionnels	4
Total	14

Sur le budget de l'assainissement :

Catégorie hiérarchique	Agents statutaires (titulaires ou stagiaires)	Agents contractuels affectés sur un emploi permanent	Collaborateurs de cabinet	Total
catégorie A	3	0	0	3
catégorie B	1	0	0	1
catégorie C	10	0	0	10
Total	14	0	0	14

Autres statuts	Nombre d'agents
Contractuels (Agents remplaçants)	0
Apprentis	0
Saisonniers/Occasionnels	0
Total	0

Sur le budget du transport :

Catégorie hiérarchique	Agents statutaires (titulaires ou stagiaires)	Agents contractuels affectés sur un emploi permanent	Collaborateurs de cabinet	Total
catégorie A	3	0	0	3
catégorie B	0	0	0	0
catégorie C	15	0	0	15
Total	18	0	0	18

Autres statuts	Nombre d'agents
Contractuels (Agents remplaçants)	0
Apprentis	0
Saisonniers/Occasionnels	15
Total	15

Sur le budget de l'environnement :

Catégorie hiérarchique	Agents statutaires (titulaires ou stagiaires)	Agents contractuels affectés sur un emploi permanent	Collaborateurs de cabinet	Total
catégorie A	3	1	0	4
catégorie B	4	0	0	4
catégorie C	142	3	0	145
Total	149	4	0	153

Autres statuts	Nombre d'agents
Contractuels (Agents remplaçants)	44
Apprentis	0
Vacataire	0
Saisonniers/Occasionnels	21
Total	65

La CAPA compte 4 agents travaillant à temps non complet dont le temps de travail est inférieur à 28 heures. La répartition des effectifs peut également se faire par filière :

Filières	Agents statutaires (titulaires ou stagiaires)	Agents contractuels affectés sur un emploi permanent	Collaborateurs de cabinet	Total
Administrative	174	17	3	194
Technique	225	22	0	247
Médico-Sociale	2	1	0	3
Police	7	0	0	7
Total	408	40	3	451

Le temps de travail en vigueur au sein de la collectivité est à minima de 35 heures hebdomadaires comprenant des modalités d'application différentes selon les services. La Communauté d'agglomération a redéfini au 1^{er} janvier 2022 de nouveaux cycles de travail conformes à la durée réglementaire du temps de travail annuel, soit 1607 heures.

L'ACTIVITÉ DES SERVICES RESSOURCES

ASSEMBLÉES

- 9** conseils communautaires
- 208** délibérations
- 43** décisions communautaires prises dans le cadre de délégations accordées par le Conseil communautaire
- 8** bureaux communautaires réunis dans le cadre de délégation accordée par le conseil communautaire
- 36** délibérations du bureau communautaire
- 8** commissions intercommunales
- 2** réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 3** réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 88** arrêtés

FINANCES

1 budget principal et 4 budgets annexes

28 000 mandats

1 100 titres émis

Sécurisation des flux de trésorerie et des encaissements.

Adaptation aux nouveaux moyens d'abonnement.

Nettoyage du logiciel financier Contrôle de la qualité des comptes.

Développement des Autorisations de Programme/Crédits de Paiement.

JURIDIQUE



- 5** affaires complexes
- 33** avis spontanés
- 16** veilles juridiques
- 17** contentieux
- 6** précontentieux
- 31** contrôles décisions communautaires
- 113** contrôles délibérations communautaires
- 11** actes fonciers
- 52** abonnements documentation gérés dont **16** résiliations,
- 26** renouvellements et **10** nouveaux
- 71%** d'abonnements dématérialisés

RESSOURCES HUMAINES

• Jours de formation réalisés :

CAPA : 1 518 j.

Ville : 3 518 j.

• Actions INTRA et internes réalisées :

CAPA : 38

Ville : 103

Actions mutualisées

CAPA/Ville : 38

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

4,2 M€ de fonds FEDER mobilisés (2021-2027)
2,1 M€ pour la CAPA / **2,1 M€** pour la Ville d'Ajaccio
1,1 M€ de subvention pour le parc urbain Saint-Joseph
784 000 € pour la voie verte du canal de la Gravona
14 169 303 € de financements recouverts
dont **7 967 433 €** pour le téléporté
32 alertes / veilles transmises aux services

COMMANDE PUBLIQUE

143 marchés notifiés (ville/CAPA)
195 actes d'exécution (ville/CAPA)
34 commissions d'appel d'offres (16 ville d'Ajaccio/18 CAPA), et 3 Commissions de Service Public (2 CAPA 1 Ville).
59 accompagnements des services acheteurs **7** observations préfectorales
4 Commissions de Délégation de Service Public
1 contentieux

LA POLICE INTERCOMMUNALE

7 agents mobilisés
705 constatations de dépôt sauvage en Pays Ajaccien
62 procédures engagées, dont une majorité liée à l'environnement **62** rapports d'intervention
27 verbalisations
Présence sur de nombreux événements et opérations de sécurisation

A FOURRIÈRE CANINE

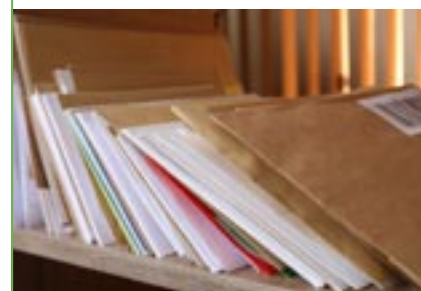
1 marché de prestation renouvelé Durée : 4 ans
Délégation confiée à la SPA **26** chiens accueillis en 2025.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour 2025, **729** dossiers instruits par la CAPA pour les communes d'Ajaccio, Tavaco, Villanova, Valledi-Mezzana, et Sarrola-Carcopino.

ACCUEIL ET COURRIER

24 065 appels entrants
2 748 courriers reçus
6 796 courriers envoyés



COMMUNICATION

31 000 photos
65 vidéos
45 newsletters
36 campagnes de communication
39 dossiers de presse
6 événements
3 covering véhicules et infrastructures
510 articles rédigés sur le site internet
9312 publications réalisées sur les réseaux sociaux.

NUMÉRIQUE

1 application Capamove V3 déployée (refonte complète).
Ajout de fonctionnalités : bus en temps réel, abonnement, boutique.
1 parking connecté équipé de capteurs (Miséricorde) Données de stationnement accessibles en temps réel.
Mise en place de campagnes de comptage de trafic (radars mobiles).

IMMOBILIER ET FONCIER

777 interventions techniques réalisées en 2025 dont **617** en régie et 160 via prestataires.
67 véhicules gérés (dont flotte mutualisée) 4 mini-pools de véhicules créés.
19 terrains familiaux suivis.
Optimisation de l'utilisation du parc immobilier et des équipements.
Réhabilitation de la salle du conseil communautaire.

INFORMATIQUE

1 référentiel PCRS engagé (Plan de Corps de Rue Simplifié)
Anticipation d'une obligation réglementaire à horizon 2026
Mise en place d'un outil structurant pour la gestion des réseaux.
Déploiement d'un logiciel d'instruction des dossiers d'urbanisme.



AGENDA 21 SCOLAIRE

3 écoles lauréates engagées
Actions de sensibilisation au développement durable réalisées.
100 % des projets finalisés en 2025.







07. Vie institutionnelle

LES ÉLU (E) S

Le Président de la CAPA prépare et exécute les délibérations du Conseil et du Bureau Communautaire. Il ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il est assisté de **13** vice-Présidents, **9** conseillers délégués et **23** Conseillers Communautaires membres du Bureau, qui ont reçu des délégations pour l'exercice d'une partie de ses fonctions.

La CAPA est associée aux travaux de différents organismes et commissions extérieures pour lesquels sont désignés des représentants parmi les Conseillers Communautaires.

Les 46 conseillers communautaires :

SBRAGGIA Stéphane > Président > Maire d'Ajaccio

LACOMBE Xavier > 1^{er} Vice-Président > Maire de Peri

SARROLA Alexandre > 2^e Vice-Président > Maire De Sarrola

VANNUCCI Stéphane > 3^e Vice-Président > Ajaccio

PASQUALAGGI Jean-Marie > 4^e Vice-Président > Maire de Tavaco

VINCILEONI Antoine > 5^e Vice-Président > Maire de Villanova

FAGGIANELLI François > 6^e Vice-Président > Maire d'Appietto

MINICONI Ange-Pascal > 7^e Vice-Président > Maire d'Afa

FERRANDI Etienne > 8^e Vice-Président > Maire d'Alata

FRANCHI Horace > 9^e Vice-Président > Maire de Valle-di-Mezzana

FRAU David > 10^e Vice-Président > Ajaccio

CORTICCHIATO Caroline > 11^e Vice-Présidente > Ajaccio

COMBETTE Christelle > 12^e Vice-Présidente > Ajaccio

BACCI Christian > 13^e Vice-Président > Ajaccio

ANTONINI Danielle > Conseiller Communautaire > Ajaccio

ANTONIOTTI Jean-Nicolas > Conseiller Communautaire > Cuttoli-Corticchiato

ARESU Jean-Pierre > Conseiller Communautaire > Ajaccio

BALDINI Hyacinthe > Conseiller Communautaire > Sarrola Carcopino

BIANCUCCI Jean Baptiste > Conseiller Communautaire > Maire de Cuttoli-Corticchiato

BONARDI Jean-Paul > Conseiller Communautaire > Alata

CASALTA Jean-François > Conseiller Communautaire > Ajaccio

CECCALDI POLI Paule > Conseillère Communautaire > Peri

CIAVAGLINI Joëlle > Conseillère Communautaire > Afa

COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée > Conseillère Communautaire > Appietto

COSTA-NIVAGGIOLI Annie > Conseiller Communautaire > Ajaccio

CRUCIANI Marie-Paule > Conseillère Communautaire > Cuttoli-Corticchiato

DEFRANCHI Marie-jeanne > Conseillère Communautaire > Alata

FAGGIANELLI COLONNA Marie-Françoise > Conseillère Communautaire > Sarrola Carcopino

GUERRINI Simone > Conseiller Communautaire > Ajaccio

KERVELLA Philippe > Conseiller Communautaire > Ajaccio

MARCANGELI Laurent > Conseiller Communautaire > Ajaccio

MAROCCU Laetitia > Conseiller Communautaire > Ajaccio

MAROSELLI Marie-Catherine > Conseillère Communautaire > Afa

MINICONI Jean-André > Conseiller Communautaire > Ajaccio

MINICONI Paul Dominique > Conseiller Communautaire > Afa

MONDOLONI Christophe > Conseiller Communautaire > Ajaccio

OTTAVY Nicole > Conseiller Communautaire > Ajaccio

OTTAVY-SARROLA Rose-Marie > Conseiller Communautaire > Ajaccio

POGGI Anne-Marie > Conseillère Communautaire > Alata

PUGLIESI Pierre > Conseiller Communautaire > Ajaccio

SICHI Annie > Conseiller Communautaire- Ajaccio

SOTTY Marie-Laurence > Conseillère Communautaire > Sarrola Carcopino

SUSINI Jean > Conseiller Communautaire > Peri

TIBERI Julia > Conseillère communautaire > Ajaccio

VILLANOVA Emmanuelle > Conseillère communautaire > Ajaccio

VOGLIMACCI Charles-Noël > Conseillère communautaire > Ajaccio

LA GOUVERNANCE COMMISSION INTERCOMMUNALE

Commission intercommunale

La Commission intercommunale prépare les décisions à partir des rapports proposés par les services. Elle permet une analyse et une étude en amont des projets présentés au Conseil Communautaire :

Elle comprend 46 membres et n'est pas publique.

Le Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire reçoit des compétences du Conseil Communautaire et délibère dans ce cadre. Il est composé des 46 élus communautaires.

Le Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est l'instance délibérante principale. Il est composé de tous les membres de l'assemblée (46 élus) et ses séances sont publiques. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la CAPA, en application du principe de spécialité. Notamment, il vote le budget ou les délégations de gestion d'un service public.

Notes





Handwriting practice lines consisting of 30 horizontal dotted lines.



Espace Alban — Bâtiment G et H — 18 rue Antoine Sollacaro, 20000 Ajaccio